

## Résolution présentée par la délégation du Yémen

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne	Dissolution de l'ONU
L'Assemblée Générale,	
Consternée	par l'incapacité de l'ONU à gérer les guerres, à atteindre ses objectifs de développement durable et maintenir l'application des droits humains, ainsi que son hyocrisie dans la répartition de ses fonds, favorisant certaines causes,
Dévastée	par les innombrables guerres présentes sur toute la surface du globe qui ont débutées depuis la création de la SDN puis celle de l'ONU et qui ne font que d'empirer, comme le conflit israélo-palestinien ou encore russo-ukrainien,
Soulignant	le nombre de personnes souffrant de la faim qui monte à 9.2% de la population mondiale en 2022, du nombre de personnes qui ne sont pas en sécurité dans leur pays à cause des guerres et des 84 millions de jeunes qui, d'ici 2030, n'auront pas accès à l'éducation,
Informant	que les pays peuvent désescalader leur conflit entre eux, et que des unions entre pays tels que l'UE, les BRICS ou le G27 sont des acteurs qui pourront toujours permettre aux Etats d'entretenir leurs relations économiques et politiques,
Précisant	que les agences telles que l'UNICEF, le HCR et d'autres sont tout de même utiles et vont continuer d'exister et pouvoir se gérer elles-mêmes avec le soutien financier des pays du monde qui le souhaitent,
Décide	de dissoudre l'ONU et ainsi laisser la liberté aux pays du monde de former leurs propres alliances et ainsi mieux gérer le monde;
	- que si certains pays ne veulent pas quitter l'ONU, ils devront faire face à une organisation qui aura moins d'impact vu sa composition numérique qui aura diminuée.

*Le texte français fait foi*